Conseil des droits de l’homme

17e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Nigeria**

Genève, le 22 octobre 2013

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la délégation du Nigeria de sa présentation et souligne les efforts entrepris suite à son 1er Examen périodique universel.

La Suisse reconnait les efforts menés par le Nigeria afin de mieux intégrer les droits de l’homme dans la pratique de ses forces de police. **La Suisse recommande au Nigeria de poursuivre le développement et la mise en œuvre de mesures visant à réduire les violations des droits de l’homme par les forces de sécurité - notamment les exécutions extrajudiciaires, les détentions arbitraires et la torture - ainsi qu’à rendre les mécanismes de lutte contre l’impunité plus efficaces.**

La Suisse demeure préoccupée par les défis du système judiciaire pénal nigérian. Nous **recommandons au Nigeria de poursuivre les réformes nécessaires à une administration de la justice plus efficace, visant à la réduction de la durée d’attente de procès et à la minimisation de pratiques de corruption.**

Après sept ans sans exécutions, le moratoire de fait sur la peine de mort a été rompu en juin 2013. **La Suisse recommande au Nigeria un retour immédiat à la politique du moratoire.**

La Suisse félicite le Nigeria pour la ratification de la Convention de l’Union africaine sur la protection et l’assistance aux personnes déplacées en Afrique. **La Suisse recommande au Nigeria d’adopter et de mettre en œuvre une loi intégrant la Convention dans sa législation nationale.**

Merci, Monsieur le Président.